ChaumontINFO

PAGE 6 / bienvenue au C'Sam

PAGE 10 / le Jardin Agathe-Roullot

PAGE 14 / les Estivales

P. 18
LUMIÈRE(S) SUR LE VIADUC

n°18 / WWW.VILLE-CHAUMONT.FR / / JUILLET 2012 /

ville de Chaumont HAUTE-MARNE

► **grands projets** P 6
C'Sam ouvre toi

► **centre-gare** P 8
Une nouvelle passerelle

► **cinéma multiplexe** P 9
La palme des nouvelles technologies

► **dossier** P 10
Le Jardin Agathe-Roullot

► **animations** P 15
Les Estivales 2012

► **développement durable** P 16
Le renouveau de l'esplanade Berchet

► **développement durable** P 17
Compostage mode d'emploi

► **graphisme** P 22
« Un imprimeur » aux Silos

► **culture** P 24
Marionnettes et tourelles

► **sport** P 26
Les pages de l'OMS

► **tribune** P 31
Paroles d'élus

Chaumont INFO

Directeur de publication ***Luc Chatel*** */ Codirecteur de publication* ***Céline Cuccuru*** */ Collaborateurs* ***Annick Burton, Lionel Dupontreué, Guillaume Minel, Richard Pelletier*** */ Photographe* ***Richard Pelletier*** */ OMS* ***Isabelle Groslambert*** */ Conception graphique originale* ***agence TANDEM*** */ exécution* ***Scoop communication*** */ Impression* ***Imprimerie de Champagne*** */ Distribution* ***Médiapost*** */ ISSN : 1158-2960 / Dépôt légal : juillet 2012*

Numéro 18 sorti des presses le 22 juin

Chaumont AGENDA

VOTRE SUPPLÉMENT

n°18

éditorial

JOUR DE FÊTE

L'été est là et c'est enfin le grand moment d'évasion et de détente idéal pour toutes et tous, et l'environnement exceptionnel naturel dont bénéficie la ville est un atout pour ceux d'entre vous qui restent à Chaumont et pour nos visiteurs, pour y découvrir des lieux insolites, promenades et activités sportives en ville ou à la campagne.

J'ai souhaité, comme depuis de nombreuses années déjà, vous offrir à nouveau un été de fête et de détente au gré de vos envies et pour tous les âges.

La Fête de la musique et les cafés-concerts ont lancé un programme estival riche en animations et spectacles qui sont maintenant devenus des traditions chaumontaises telles les Estivales, Chaumont Plage ou encore les festivités du 14 juillet, ...

C'est également avec un certain plaisir que nous vous proposons la projection d'images, d'animations et de lumières sur les façades de l'hôtel de ville – des mises en lumière inédites réalisées par INEO.

Le point d'orgue de l'été 2012 pour les Chaumontais sera, à n'en pas douter, le viaduc, figure emblématique de la ville, mis en lumière au mois de juin dernier.

Beaucoup d'entre vous ont déjà pu découvrir la lumière dynamique qui rythme la semaine.

À chaque jour sa couleur, toutes les heures un balayage de lumières blanches qui rappelle le passage des trains. En fin de semaine toutes les couleurs de la semaine se fondent les unes dans les autres et créent un tunnel de couleurs dynamiques.

Cette illumination s'inscrit dans le cadre du Partenariat Public Privé signé que la municipalité a signé avec INEO relatif à la rénovation, l'exploitation, la maintenance de l'éclairage public, des illuminations festives et à la mise en valeur du patrimoine.

En tout, plus de 400 projecteurs LED éclairent l'intérieur des arches. Un travail de taille pour ce monument colossal...

Je vous souhaite un bel été dans notre ville. Savourer sans modération cet été à Chaumont que je vous souhaite plein de plaisirs partagés...

Luc Chatel
Maire de Chaumont

UNE ANTENNE UNIVERSITAIRE POUR LA RENTRÉE 2012

L'UFR sciences exactes et naturelles de l'Université de Reims Champagne-Ardenne ouvre une antenne à Chaumont en septembre 2012, plus spécialement une première année de licence « Mathématiques-Physique-Chimie-Sciences pour l'Ingénieur ».
L'objectif pédagogique de cette licence est de permettre à l'étudiant d'acquérir des connaissances scientifiques dans les domaines des mathématiques appliquées, de la physique, de la chimie, de la technologie et des sciences de l'ingénieur tout en préparant sa future insertion dans la vie active grâce aux connaissances acquises dans les modules relatifs aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, à l'anglais et aux modules de préprofessionnalisation. Les cours seront dispensés sur le site de l'IUFM de Chaumont, dans des locaux rénovés et modernes. Les enseignements se font en groupe restreint avec un effectif inférieur à 32 étudiants en cours magistraux et travaux dirigés, et inférieur à 16 étudiants en travaux pratiques. Les 2e et 3e années de licence ouvriront respectivement aux rentrées 2013 et 2014.

Renseignement au 03 26 91 33 76 ou 03 26 05 19 01.

EN ATTENDANT LE SALON DU LIVRE

Les 9 livres présélectionnés dans le cadre du premier Prix du Salon du livre de Chaumont sont désormais connus. Réunis le 30 mai, à l'initiative de l'association des Amis du Salon du Livre, sous la présidence de la romancière Belinda Cannone, les membres du jury, écrivains et grands lecteurs de Chaumont, ont retenu :

– *L'aimer ou le fuir* / Delphine de Malherbe
– *Le Turquetto* / Metin Arditi
– *Nos vies désaccordées* / Gaëlle Josse
– *Katherine Mansfield dans la lumière du Sud* / Gisèle Bienne
– *Ils ne sont pour rien dans mes larmes* / Olivia Rosenthal
– *Hymne* / Lydie Salvayre
– *Le Héron de Guernica* / Antoine Choplin
– *Tanger 54* / Mona Thomas
– *Le Ravissement de Britney Spears* / Jean Rolin

Le lauréat sera choisi le 12 septembre prochain. son prix lui sera remis officiellement à l'occasion du 10e Salon du livre qui se déroulera du 9 au 11 novembre.

NOUVEAU DIRECTEUR AU NOUVEAU RELAX

Philippe Cumer remplace Pierre Kechkeguian à la tête du Nouveau Relax, scène conventionnée de Chaumont. Né en 1961 à Saint-Étienne de parents italiens, Philippe Cumer a débuté sa carrière en 1984, à Lyon, puis à Paris à partir de 1985. Si le théâtre est sa formation de base, il a exploré toutes les autres disciplines (danse, cirque, chanson, musiques classiques et actuelles, art lyrique) avec la même passion. Son parcours l'a conduit de la technique à l'administration et de l'art du comédien à la mise en scène. Son ambition est de partager sa passion du spectacle vivant avec le plus grand nombre.

LES PETITS DÉJEUNERS DU MONDE ASSOCIATIF

Dans le cadre de la promotion et du développement de la vie associative, le Conseil de la vie associative locale (CVAL) a décidé de mettre en place « les p'tits déj' des Présidents ».
Le premier a eu lieu le 16 juin dernier, dans un café chaumontais. 20 responsables sont venus pour partager leurs expériences et débattre sur le thème juridique des droits et des obligations des responsables associatifs d'aujourd'hui. Deux autres petits déjeuners sont prévus en octobre et en décembre.
À chaque temps fort, ce sont 20 présidents différents, investis dans les 4 grands secteurs associatifs, qui seront conviés. Ces petits déjeuners devraient permettre de créer des liens entre des acteurs qui ne se rencontrent pas souvent. Au-delà de l'échange et de la formation, c'est la création d'évènements interassociatifs qui est attendue.

DES RÉUNIONS À L'ACTION

Les problèmes de stationnements anarchiques sont parmi les sujets les plus souvent évoqués au moment des réunions de proximité. Luc Chatel entend y apporter des réponses concrètes. Par arrêté municipal, la Ville de Chaumont a donc instauré un stationnement unilatéral alterné sur l'ensemble de ses voies, à titre permanent, d'où une signalisation apposée aux entrées de la ville.

Ce mode de stationnement est semi-mensuel ; cela signifie que, du 1er au 15 de chaque mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros impairs des immeubles bordant la rue. Du 16 au dernier jour du mois, le stationnement est autorisé du côté des numéros pairs. Le changement de côté doit s'opérer le dernier jour de chacune de ces deux périodes entre 20 h 30 et 21 h. Les contrevenants s'exposent à une amende forfaitaire, voire à retrouver leur véhicule à la fourrière pour cause de stationnement gênant.

LA VILLE DE CHAUMONT RESTAURE SON PATRIMOINE

En 2011, plusieurs objets d'art ont été restaurés sous l'égide de la Conservation départementale des Antiquités et objets d'art et de celle du service des Monuments historiques de la DRAC Champagne-Ardenne : la basilique Saint-Jean-Baptiste, une statue de sainte Barbe, à l'église de Saint-Aignan, un retable attribué à Jean-Baptiste Bouchardon et, à l'église de Brottes, une statue de saint Évêque, attribuée aussi au célèbre sculpteur chaumontais. Cette campagne se poursuivra en 2012 par la restauration de plusieurs tableaux conservés à la basilique Saint-Jean-Baptiste.

Retrouvez sur Internet les photos des œuvres restaurées en photographiant ce pictogramme à l'aide de votre smartphone équipé d'un lecteur flashcode.
www.ville-chaumont.fr/patrimoine/index.html

NOUVELLE DYNAMIQUE POUR ASHTON-LE-HAUT

Depuis le 21 mai, ça bouge sur le quartier Ashton-le-Haut ! Tous les jours, une équipe de quatre jeunes s'active aux pieds des immeubles pour améliorer l'environnement local. Grâce à leur travail, et avec l'aide de deux éducateurs de l'ADPJ 52 et de Tremplin 52, les choses ont déjà évolué. Les terre-pleins un peu pelés se sont transformés en d'agréables espaces verts, les soubassements des immeubles ont recouvré des couleurs attrayantes et le kiosque est prêt à remplir ses fonctions de lieu de rencontres pour les locataires. Ces jeunes très éloignés du marché du travail ont montré à cette occasion qu'on pouvait compter sur eux. D'autre part, les locataires sont conviés à faire part de leurs suggestions et, finalement, c'est une dynamique nouvelle qui se crée dans le quartier.

Pilotée par l'Association Départementale de Prévention Jeunesse et financée par la Ville de Chaumont et l'État, cette action est menée avec la participation de Chaumont Habitat, de la Mission Locale et de Tremplin 52.

MAIRIE ET COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RÉUNIES : LE C'SAM OUVRE SES PORTES

Jusqu'ici dispersés en sept endroits différents de la ville, plusieurs services de la mairie et de la communauté d'agglomération seront réunis, cet été, au C'Sam, dans les anciens locaux de la MSA. Un lieu unique, plus pratique pour les usagers et plus économique pour la ville.

« *Pour l'anecdote, le bâtiment 32 du quartier Foch a été un temps destiné à accueillir l'ensemble des services municipaux. Mais c'est finalement celui de la MSA qui s'y trouve aujourd'hui et nous, nous avons repris leurs anciens locaux, situés avenue Émile-Cassez, dans le quartier de la gare.* » Jean-Michel Zupan est le directeur général des services de la Mairie de Chaumont. C'est lui qui est en charge de ce déménagement d'envergure, projet lancé en 2009 et qui tend à réduire de sept à trois le nombre de sites accueillant les services de la municipalité, actuellement répartis à travers toute la ville. « *Lorsque ces locaux se sont libérés, j'ai trouvé l'opportunité intéressante. Ils sont situés à proximité de l'hôtel de ville et à seulement 200 mètres des ateliers. Ce seront désormais les trois seuls sites qui réuniront tous nos services.* »

L'OBJECTIF : QUE TOUT FONCTIONNE DÈS SEPTEMBRE

Ainsi, l'hôtel de ville continuera d'accueillir le cabinet du Maire et la direction de la communication, la direction générale des services, le secrétariat général et le service d'état civil. Du côté du bâtiment C'Sam, implanté sur quatre niveaux, les usagers pourront retrouver le service social, le service Éducation, Jeunesse et Sport, la politique de la ville, mais aussi les services techniques (basés jusque-là dans les préfabriqués, face aux Silos) et les services fonctionnels tels que la direction des ressources humaines ou les finances. « *Il y aura également un pavillon à l'entrée qui abritera les services de la Communauté d'agglomération, avec la direction de la logistique et la mission Développement durable.* » Au total environ 120 personnes seront réunies au C'Sam, dès juin pour les services techniques puis progressivement en juillet et août pour les autres services. « *L'objectif est que tout soit fonctionnel en septembre.* »

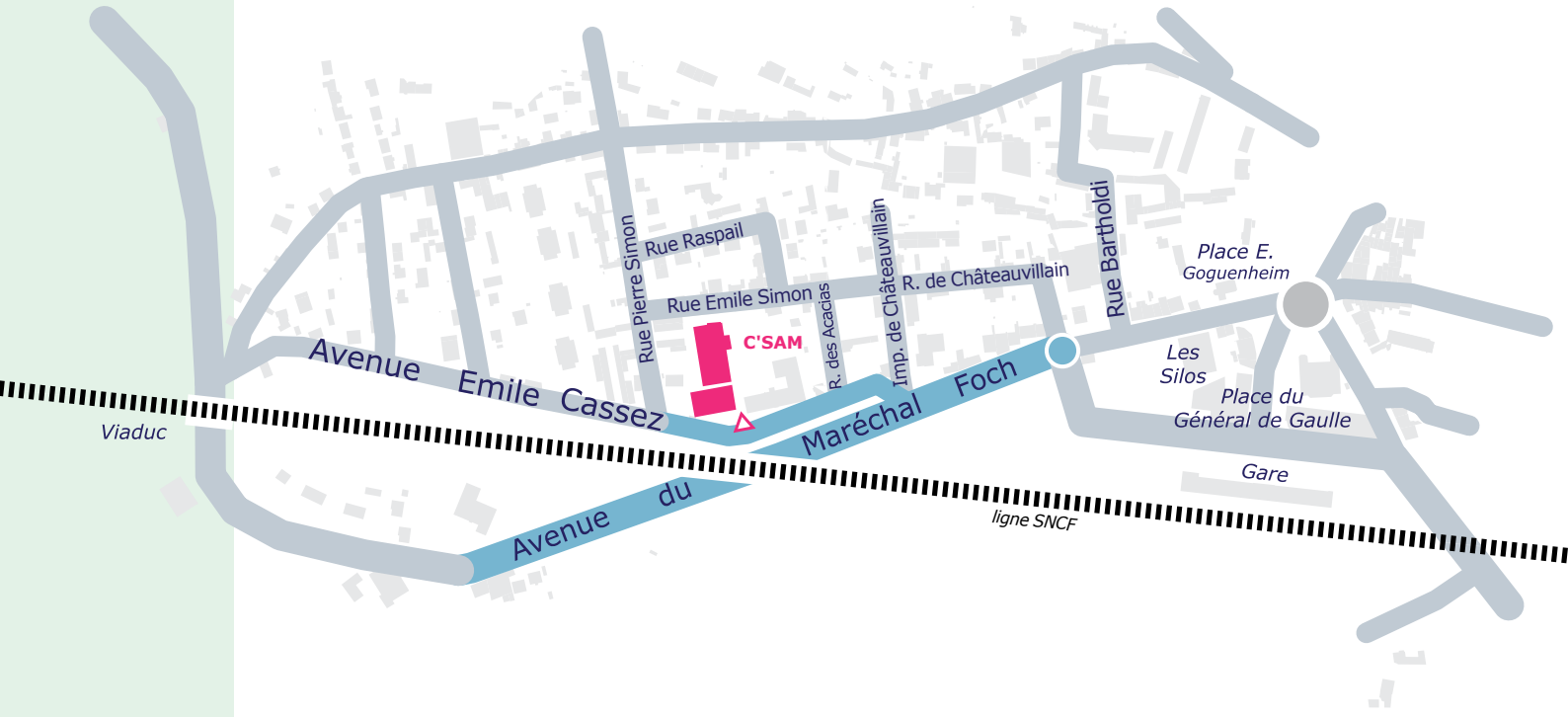

Pratique pour les usagers ; économique pour la ville

Un déménagement qui présente bien des avantages, notamment pour les usagers. D'abord, le bâtiment principal et le pavillon sont totalement accessibles grâce à deux ascenseurs, là où d'anciens locaux, « *ceux des services Éducation jeunesse par exemple, situés rue du Général Leclerc, étaient difficiles d'accès, avec de tout petits escaliers.* » Un regroupement qui facilite également le traitement des dossiers et rassemble dans un même lieu toutes les informations dont le public pourrait avoir besoin. « *L'ensemble de l'équipement sera également neuf, parc informatique compris. Il y a plusieurs années qu'il n'a pas été renouvelé, en vue de ce déménagement. Ainsi, par exemple, les agents seront équipés de téléphones sans fil et auront pour consigne de les emmener partout avec eux pour éviter que les appels ne sonnent dans le vide. C'est un plus au niveau des services que nous rendons au public.* »

Mais la municipalité et ses agents profitent également de ce changement de locaux. « *Financièrement par exemple nous allons faire des économies d'échelle au niveau du ménage, avec des espaces plus pratiques à nettoyer.* » Avantage également au niveau du parc des véhicules de service de la ville. « *Actuellement chaque unité possède ses véhicules sur place. Désormais les voitures seront réunies au sein d'un pool et libérées en fonction des besoins.* » Et puisque Jean-Michel Zupan garde lui ses quartiers à l'hôtel de ville, il sera désormais le seul à se déplacer chaque matin vers le nouveau bâtiment du C'Sam pour mener les différentes réunions avec ses services. « *Jusqu'ici ce sont eux qui venaient jusqu'à la mairie, deux, trois fois par jour, depuis les six autres sites de la ville. Avec tout ce que cela entraîne comme déplacements, pertes de temps ; difficultés pour se garer... Là encore cela va permettre de faire pas mal d'économies.* » Et le directeur général des services de poursuivre avec les différentes économies d'énergies qui seront réalisées grâce aux nouvelles installations, comme ces luminaires propres à chaque bureau et qui s'éteindront ou s'allumeront en fonction de la présence des agents dans les lieux. Bref, avec ce projet, la Ville et la Communauté d'agglomération se donnent des moyens plus modernes pour une meilleure gestion du travail en interne, et un service aux usagers d'une plus grande praticité.

Fred Valentino

NOUVELLE PASSERELLE : UN SPECTACLE À NE PAS MANQUER

D'importants moyens techniques seront mobilisés, les 27, 28 et 29 août pour la pose de la passerelle qui permettra d'accéder au quartier de la gare depuis la salle Jean-Masson. D'une longueur de 54 mètres et d'un poids de 109 tonnes, l'ouvrage sera mis en service en octobre.

Parmi les temps forts de l'été figurent les 27, 28 et 29 août, dates de la pose de la passerelle surplombant les voies ferrées. Accessible aux cyclistes et piétons, cet équipement offrira un accès direct au quartier de la gare depuis la salle Jean-Masson. Travaillant de nuit afin de ne pas perturber la bonne marche du réseau SNCF, les techniciens en charge de la réalisation de cet imposant ouvrage d'art ont assuré la pose de trois points d'appui appelés à supporter deux pièces en acier de 52 et 57 tonnes. La pose de la pile centrale avait nécessité d'importants moyens matériels et humains et les professionnels mobilisés sur le chantier avaient œuvré de nuit afin de ne pas perturber le trafic ferroviaire.

Une des plus grandes grues de France

Fabriqué et assemblé à Autun (Saône-et-Loire), l'ouvrage sera acheminé par convoi exceptionnel. D'une longueur respective de 24,2 et 29,8 mètres, chaque pièce nécessitera la mise à disposition d'une des plus grandes grues de France. Capable de supporter une charge de 500 tonnes, l'engin de levage procédera à la pose des deux tronçons. La première pièce devrait être posée le 27 août dans la matinée. Le deuxième tronçon installé, les techniciens pourront débuter d'importants travaux de soudure. D'une hauteur de 70 centimètres et d'une largeur utile de quatre mètres, les deux caissons seront agrémentés de garde-corps en verre feuilleté dotés d'un système d'éclairage à LED. Un patelage en bois marquera également l'identité visuelle de l'ouvrage. Cet important chantier entraînera l'interruption totale du trafic ferroviaire du 27 août au 29 août inclus. La passerelle devrait officiellement être mise en service courant octobre.

La RD 65 déviée sera ouverte à la rentrée

Symbole d'une collaboration efficace entre collectivités, la route départementale 65, déviée et aménagée entre le pont des Flâneurs et l'avenue Foch, sera ouverte à la circulation pour la rentrée. Colonne vertébrale du quartier centre-gare, cet axe, financé par le Conseil général de Haute-Marne, desservira également le futur pôle d'échanges multimodal et permettra d'accéder à une vaste zone de stationnement. Depuis le pont des Flâneurs, et sur toute sa longueur, cette voie de circulation sera limitée à 30 km/h et desservira les Silos et de nombreux parkings avant de déboucher avenue Foch. Disposant de pistes cyclables hors chaussée, les cyclistes pourront rejoindre le quartier du Clos Dormoy depuis la salle Jean-Masson. Des aménagements spécifiques permettront le cheminement des piétons en toute sécurité.
L'ouverture de la route départementale permettra à tous de découvrir la configuration définitive du schéma de circulation du quartier centre-gare. La gare routière sera en service dès la rentrée scolaire. Taxis, cars de ramassage scolaire et véhicules du réseau Le Bus disposeront d'un espace adapté aux besoins des chauffeurs et usagers. La zone de « dépose minute » sera également ouverte.
Aménagé avenue Foch, un rond-point permettra aux automobilistes d'accéder au cœur du quartier de la gare. Construit à une centaine de mètres du rond-point principal, un deuxième carrefour giratoire desservira de vastes espaces de stationnement délimités par des haies végétalisées. D'une capacité de 90 places, un premier parking sera accessible cet été. Les travaux se poursuivront sur la zone ouest du quartier de la gare. À terme, 300 places seront disponibles.

Romain Ali

LA PALME DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Fier d'exploiter « un des plus beaux cinémas de France », Richard Patry a veillé à doter le complexe cinématographique des toutes dernières technologies en matière d'image et de son. L'ensemble des salles profitera d'un équipement « haute couture ».

« *Je l'affirme sans aucun complexe, le multiplexe construit à Chaumont comptera parmi les plus beaux cinémas de France. Nous avons choisi de jouer la carte du haut de gamme, les salles seront de véritables écrins.* » Exploitant du multiplexe cinématographique, Richard Patry ne cache pas sa satisfaction. Dans ce nouvel équipement, les Chaumontais sont invités à profiter du nec plus ultra. « *Notre objectif a été de doter l'ensemble des salles d'un matériel à la pointe de la technologie,* souligne Richard Patry. *Les Chaumontais profiteront d'une qualité de projection inégalée. Nous avons veillé à nous adapter aux toutes dernières évolutions, nous avons ainsi été amenés, fin mai, à revoir nos plans en optant pour certains équipements récemment apparus sur le marché.* »

Tout numérique et technologie HFR

Ravi d'exploiter un multiplexe faisant office de modèle, Richard Patry s'est attaché à anticiper les évolutions à venir. « *Les huit salles disposeront de la technologie numérique, les spectateurs profiteront d'une résolution optimale, notamment dans la grande salle où sera installé un écran de près de vingt mètres de largeur,* rappelle l'exploitant. *Nous avons également décidé de doter l'ensemble des salles de la technologie HFR* permettant de projeter entre 48 et 55 images par seconde contre 24 pour la pellicule traditionnelle. Chaumont sera la seule ville de France à bénéficier d'un cinéma dont l'ensemble des salles disposera de la technologie HFR. Le premier film exploitant cette évolution sortira au mois de décembre et il pourra être diffusé dans chacune des huit salles.* »

« Un cinéma en avance sur son temps »

Aux images en 3D et autres plaisirs visuels s'ajoutera une sonorisation des plus soignées. « *Le son est un élément essentiel et nous avons choisi de privilégier un système haute couture en faisant appel à François Decruck,* indique le futur exploitant. *Cet ingénieur fait référence, il assure notamment la sonorisation de salles à l'occasion des festivals de Cannes et de Deauville. François Decruck a créé, à notre demande, des enceintes correspondant aux volumes respectifs des huit salles. Nous avons opté pour les technologies les plus avancées et ce cinéma sera très en avance sur son temps. Aucune des salles n'a été négligée. Les spectateurs pourront donc savourer un film d'art et d'essai ou une grosse production américaine dans des conditions optimales.* »

Un confort optimal

Le confort des spectateurs a suscité toute l'attention de Richard Patry. « *Un de nos objectifs était d'optimiser le confort d'assise,* souligne le professionnel. *Les spectateurs prendront place dans des fauteuils de 65 centimètres de largeur, soit dix à quinze centimètres de plus que les sièges installés dans la majorité des salles. Les lignes de fauteuils seront espacées de plus d'un mètre, les spectateurs ne seront ainsi pas obligés de se lever lorsqu'une personne s'engagera dans une rangée. Les écrans seront mis en valeur, ils flotteront dans l'espace et absorberont l'attention des spectateurs. Nous n'avons négligé aucun espace. Les petites salles, d'une capacité de cinquante places, disposeront d'un écran d'une largeur de sept mètres. Qu'il s'installe dans une grande, une moyenne ou une petite salle, le spectateur sera capté par l'écran.* »

Des tarifs attractifs

Le futur exploitant a veillé à développer une politique tarifaire attractive afin de fidéliser la clientèle d'un équipement flambant neuf. Fixé à 8,90 euros pour un adulte, plafonné à 8 euros pour les moins de 18 ans et à 6,90 euros pour les étudiants, chômeurs ou handicapés, le prix de la place passera sous la barre des 5,20 euros grâce à deux formules d'abonnement particulièrement avantageuses. Il sera notamment possible d'assister à douze séances mensuelles pour un tarif de 55 euros. Les cinéphiles pourront également profiter de séances matinales pour la modique somme de 5 euros.

** HFR High frame rate – haut taux de fréquence.*

JARDIN AGATHE-ROULLOT

beaucoup plus qu'un espace vert pour les Chaumontais

Engagée dans une politique de grands travaux, la municipalité a plusieurs fers au feu. L'accent est mis sur l'urbanisme en général et l'habitat en particulier par le biais, notamment, de la requalification de certains quartiers. Ce volet comporte un projet bien particulier : la création d'une vaste zone verte en lisière du Cavalier. L'ancienne carrière et l'espace boisé sont les deux principaux éléments constitutifs du futur Jardin Agathe-Roullot. Il s'agit là d'une opération inédite pour la Ville qui n'avait encore jamais aménagé un si grand espace vert intra-muros. La réalisation du Jardin Agathe-Roullot, dont le coût est d'un million d'euros TTC, commencera dans le courant du second semestre 2012.

C'EST UN JARDIN EXTRAORDINAIRE…

> « Le tilleul, arbre remarquable et porte d'entrée symbolique du parc »

> « Faire déborder le parc sur la rue Victor-Hugo pour le rendre visible »

Le « café chantier » du 11 avril a donné le coup d'envoi de la réalisation du Jardin Agathe-Roullot (JAR). En 2013, ce parc de 2,5 ha constituera la plus grande zone verte intra-muros de Chaumont. La Ville a confié le soin à Pascale Jacotot de créer un jardin aux multiples facettes. Une entreprise qui n'est pas pour déplaire à cette architecte paysagiste dijonnaise, auteur de plusieurs jardins remarquables et remarqués créés en particulier dans la capitale bourguignonne. Pascale Jacotot, immédiatement séduite par le lieu, a proposé aux élus un projet qui prend en compte la globalité de la friche, avec les éléments forts que sont sa position dans la ville, sa topographie et son histoire. Situé à la lisière du centre-ville « ancien » et des quartiers « neufs » (Cavalier et Rochotte), le JAR veut être un trait d'union entre ces deux secteurs en favorisant les « migrations » des habitants. D'où l'importance accordée par l'architecte paysagiste aux portes d'entrée, voulues comme une invitation à la découverte d'un site « magnifié ».

Le site dans lequel le JAR prendra place n'est pas une petite Suisse. Cependant, la présence du « trou » de l'ancienne carrière donne l'occasion de concevoir un jardin en terrasses. Chaque niveau aura une « fonction » particulière : aire de convivialité et de détente, jardins partagés et jardins potagers, verger expérimental. Entre ce vaste secteur, dont l'aspect va radicalement changer, et l'actuel bois Roullot, on trouvera une zone intermédiaire à la place des vieux garages préfabriqués.

« *Un jardin est ancré dans le présent, il évolue au fil des saisons. Un jardin raconte aussi le passé car il appartient au patrimoine.* » Pascale Jacotot a prévu deux éléments qui le rappelleront aux visiteurs. Les « jardins du rail », avec leurs traverses de chêne, évoqueront la « mémoire du lieu » et sa relation avec la construction du viaduc. Même démarche avec le « jardin des stèles ». Les sculptures de pierre feront référence au travail des carriers mais aussi à la biodiversité du lieu, symbolisée par différents animaux. L'organisation du « café chantier », au printemps, a permis aux habitants d'avoir un avant-goût de ce qui les attendait. Ce rendez-vous préfigurait l'aventure commune qui attend les concepteurs du JAR et ses « utilisateurs ». En effet, l'aménagement du parc devrait donner lieu à des travaux pratiques et pédagogiques avec des lycéens pour la signalétique, certaines plantations… L'installation d'un verger et de jardins partagés devrait susciter non seulement un brassage d'idées mais aussi des rencontres sur le terrain pour faire vivre ce nouvel espace public. Le concept est lancé, il n'a plus qu'à germer.

Erwan Troizel

En attendant son déménagement pendant l'été à la Maison des travaux, square Philippe-Lebon, la maquette du futur Jardin Agathe-Roullot reste visible dans le hall de l'hôtel de ville.

La famille Roullot et Chaumont

L'histoire de la famille Roullot et celle de Chaumont sont étroitement liées. Les Roullot possédaient la ferme de La Folie implantée sur ce qui est aujourd'hui Le Cavalier. La carrière fut spécialement ouverte pour approvisionner en moellons le chantier du viaduc, édifié en 1855 et 1856. Les pierres extraites de la carrière étaient transportées par des wagonnets tirés par des chevaux. Des rails avaient été posés à cet effet entre la carrière et la vallée de la Suize. Un siècle plus tard, la famille Roullot céda à la Ville une vingtaine d'hectares sur lesquels on allait construire les barres et les tours du Cavalier. Par la suite, la Ville devait recevoir en legs le bois Roullot, laissé en l'état jusqu'à ce jour, tandis que la carrière devenait une piste de bicross et un terrain de jeux.

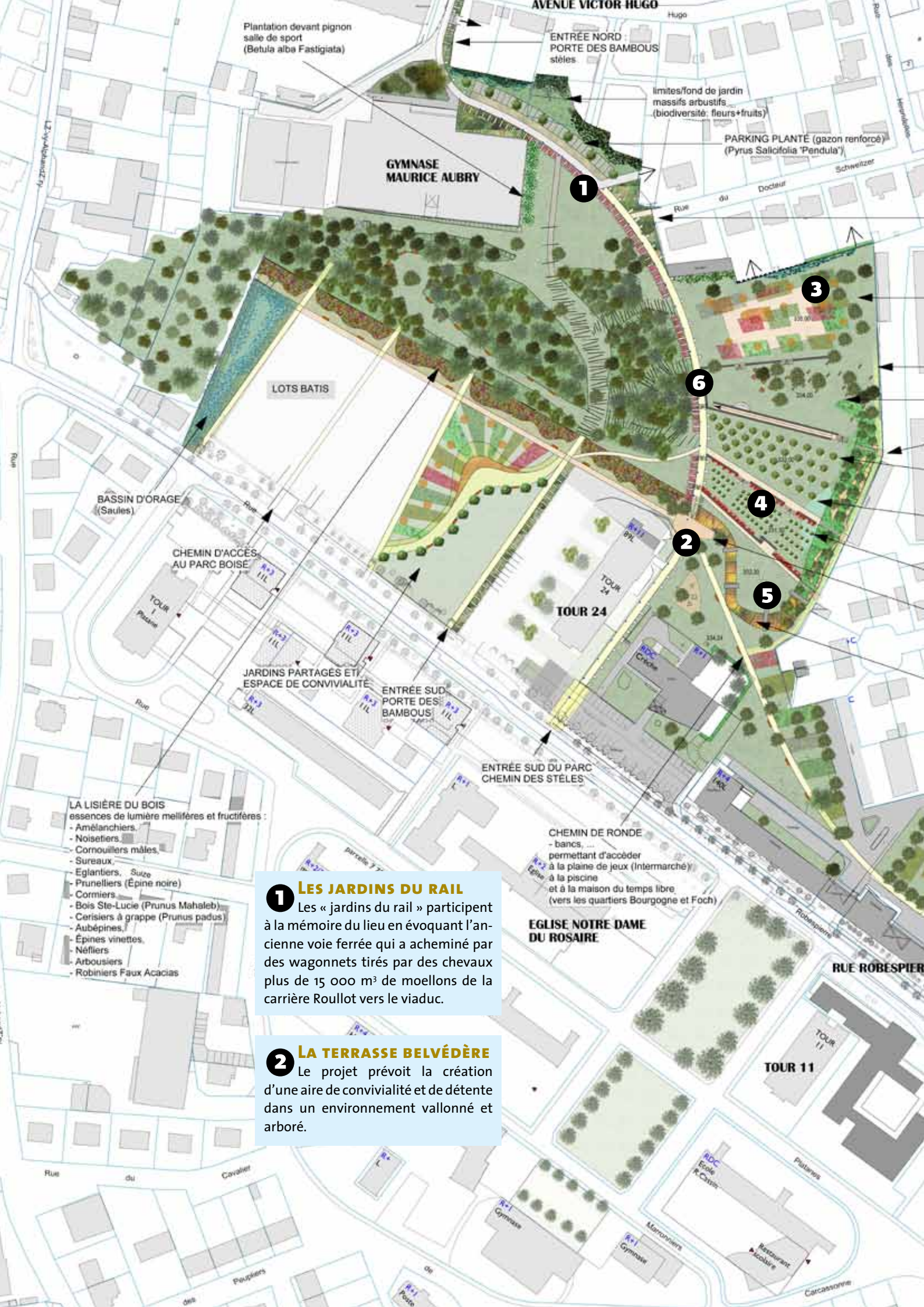

1 **Les jardins du rail**

Les « jardins du rail » participent à la mémoire du lieu en évoquant l'ancienne voie ferrée qui a acheminé par des wagonnets tirés par des chevaux plus de 15 000 m³ de moellons de la carrière Roullot vers le viaduc.

2 **La terrasse belvédère**

Le projet prévoit la création d'une aire de convivialité et de détente dans un environnement vallonné et arboré.

JAR JARDIN AGATHE ROULLOT

MAÎTRE D'OEUVRE
PASCALE JACOTOT
ARCHITECTE-PAYSAGISTE DPLG

ILLUSTRATION SEQUANA PAYSAGE

3 Le parc des cultures

Des jardins seront créés pour les habitants, les enfants des crèches et des écoles. Ces jardins en carrés seront également adaptés aux personnes à mobilité réduite. Les objectifs : se rencontrer, découvrir, apprendre et partager.

4 Un parc riche en biodiversité

Le Jardin Agathe-Roullot est envisagé comme une « restauration écologique » destinée à réparer et enrichir les écosystèmes du site, afin d'offrir un parc riche en biodiversité.

5 Un lieu unique

Un partenariat engagé avec les écoles et les associations pour des interventions pédagogiques et culturelles qui contribueront à créer un lieu unique avec un terrain d'aventure pour les enfants, des projets de *land art*, la construction de nichoirs ou d' hôtels à insectes.

6 L'histoire revisitée, le génie des lieux

La pierre, jadis exploitée dans les carrières Roullot, a contribué à construire le viaduc de Chaumont (15 725 m³ sur 59 653 m³). Demain, elle prendra la forme d'animaux du jardin placés le long « du chemin des stèles ».

Chaumont

les estivales

CINÉ-CONCERTS

du 7 juillet au 31 août

7 juillet – square du Boulingrin
pique-nique, buvette
20 h 30 concert
22 h 30 film "LA CROISIÈRE DU NAVIGATOR"
comédie de Buster Keaton
Un millionnaire se retrouve seul sur un paquebot à la dérive en compagnie de la dame de ses rêves.
En cas de mauvais temps, repli au marché couvert.

11 juillet - port de la Maladière
20 h 30 concert
22 h 30 film "TRUE GRIT"
western des frères Coen
Mattie, 14 ans, embauche un vieux shérif borgne et ivrogne pour retrouver l'assassin de son père en territoire indien.
En cas de mauvais temps, repli au marché couvert.

18 juillet - parvis Jean de Montmirel, S[t] Jean-Baptiste
20 h 30 concert
22 h 30 film "MINUIT A PARIS" (VOST)
comédie de Woody Allen
Un jeune couple d'américains visite Paris et tombe sous le charme de la ville.
En cas de mauvais temps, repli au marché couvert.

25 juillet - Le Cavalier, devant l'église N.D. du Rosaire
20 h 30 concert
22 h 15 film "LES PETITS MOUCHOIRS"
comédie de Guillaume Canet
Une bande de copains en vacances au bord de la mer. Bonheur, mais aussi secrets et mensonges.
En cas de mauvais temps, repli au gymnase du Cavalier.

31 août - La Rochotte, devant le gymnase
20 h 30 HIP HOP et rap, cultures urbaines MJC
22 h 00 film "WHOLE TRAIN", par Florian Gaag
Deux bandes de graffeurs allemands s'affrontent pour bomber les métros de leur ville.
En cas de mauvais temps, repli au gymnase de la Rochotte.

avec le soutien de :

PASSEURS D'IMAGES · TCB · AESCULAP B BRAUN · l'acsé · orange · VEOLIA · LOXAM · E.LECLERC

VACANCES À DOMICILE AVEC LES ESTIVALES

Du sport, de la culture, de la détente… Avec toute une série d'installations et d'animations, les Estivales combleront une fois encore les attentes d'un maximum de Chaumontais, du 7 juillet au 31 août. Petit tour d'horizon avec Céline Cuccuru, adjointe en charge de l'animation et des loisirs.

La nouveauté de l'été 2012 : le Bimb'Aqua pour les tout-petits

« *Depuis le lancement des Estivales, les parents demandent des aménagements pour les tout-petits. L'année dernière ils avaient une petite structure gonflable mais je pense qu'ils doivent aussi pouvoir profiter de l'eau.* » Bienvenue donc cette année au Bimb'Aqua, une structure gonflable posée au sol et remplie de quelques centimètres d'eau, « *qu'on va agrémenter de petits jeux, de boules, pour qu'ils puissent s'y rafraîchir* ». Un terrain de jeux également idéal pour les ados car tout à fait propice à un concours de glisse improvisé ! À découvrir au Champ de Mars dès le 7 juillet.

Sport et culture au Boulingrin et au Champ de Mars

Comme on ne change pas un concept qui fonctionne, on retrouve cette année du côté du Champ de Mars des terrains multisports, des pédalos et différentes structures gonflables pour les enfants. La plage investit également les lieux avec 900 tonnes de sable, agrémentée de transats et autres mobiliers de détente fournis par des partenaires privilégiés des Estivales. À quelques pas de là, au Boulingrin, pour les plus sportifs, des trampolines et de l'Accro'grimpe seront au programme, tandis que les cérébraux trouveront leur compte grâce aux mini-Silos et leur bibliothèque d'été.

Eau et culture urbaine à La Rochotte et au Cavalier

Pour les deux dernières semaines d'août, les Estivales déménagent ! Direction d'abord Le Cavalier, du 20 au 26 août, pour la semaine de l'eau, à la piscine d'été. « *On y retrouve des animations type aquagym, plongée, nage avec palmes, mini-pédalos, fitness, brevet de natation… Et une journée évènementielle le dimanche 26 avec une grosse structure gonflable sur l'eau et des animations pour l'accompagner.* » La piscine d'été sera aussi le théâtre du traditionnel bal des pompiers, le 13 juillet prochain, avec défilé de lampions et feu d'artifice dans le quartier. Enfin, La Rochotte se mettra à l'heure de la culture urbaine du 27 au 31 août, avec au programme, rap, danse, hip-hop, graff, kin-ball, tchoukball ou encore Mölkky.

L'Académie internationale de musique de retour

« *Le principe de l'Académie internationale d'été ? Un stage de trois semaines où des jeunes qui possèdent déjà un certain niveau musical viennent jouer en orchestre et prendre des cours avec des grands noms instrumentaux.* » Un stage ouvert aux jeunes Chaumontais, mais surtout composé d'élèves venus de l'extérieur, voire de l'étranger. « *Ils restituent ensuite leur apprentissage avec une série de concerts pour les Chaumontais.* »

UN MONUMENT VERT AU CŒUR DE LA VILLE

L'esplanade Georges-Berchet, le long du boulevard Gambetta, est en cours de transformation. Suite à l'abattage d'une centaine d'arbres devenus dangereux ces dernières années, la Ville a engagé le réaménagement de cette coulée verte qui ceinture le centre-ville, du Boulingrin au quartier gare.

Pour Florence Crépu, architecte-conseil de la Ville en charge du dossier du réaménagement de l'esplanade Georges-Berchet, « *c'est une des vitrines de Chaumont. Cette grande ceinture verte est l'une des premières choses que les gens voient quand ils arrivent. C'est une image de marque, comme un monument dans la ville* ».

Les grands arbres qui constituent l'esplanade avaient beaucoup souffert dans les années 1980, et nombre d'entre eux, devenus dangereux, ont dû être abattus ces derniers temps. Seuls une quarantaine de rescapés seront intégrés au projet. Typique des grands mails urbains et des promenades de la fin du XIX^{e} siècle, l'ex-promenade Gambetta va conserver son caractère et sa majesté, tout en acquérant un cachet plus contemporain.

Les espèces retenues favoriseront la biodiversité, avec des érables, des tilleuls, des chênes, des merisiers, des charmes, des alisiers, des pins sylvestres. Le tout sur un plan prévoyant un alignement quadruple en diagonale.

Cette variété d'essences rappelle la forêt qui entoure Chaumont, et assure la continuité avec le quartier gare qui recevra les mêmes espèces. Le marché d'achat pour ces deux chantiers a d'ailleurs été négocié sur un volume de 400 pieds, ce qui assure des « économies d'échelle » autant que de la cohérence. Autre poste d'économie, ces travaux seront majoritairement assurés en régie par les services de la Ville, très investis dans la réflexion et la conduite de ce projet.

Des travaux, dès maintenant

Dès à présent, les travaux préalables débutent avec le creusement de vastes fosses de 9 m^{3} pour que les arbres se développent à leur aise. La plantation interviendra à l'automne pour la première tranche (40 arbres) entre le pont de Clamart et le lycée Bouchardon. Une deuxième phase de plantations de 30 arbres sera assurée à l'automne 2013. Âgés de 3 ans, ces arbres devraient déjà mesurer 4 m à leur plantation. Cette hauteur déjà respectable permettra d'emblée d'obtenir l'effet escompté.

Préserver la spécificité

Les aménagements à venir prévoient de conserver au site ses particularités : déplacements des cyclistes et des piétons, lieu d'accueil de manifestations comme des épreuves sportives, des vide-greniers, des fêtes de quartier...

La continuité des axes naturels de circulation piétonne et cycliste, tant le long des boulevards Thiers et Gambetta que dans le sens ville-quartiers, sera renforcée. Le skate-park sera lui aussi mis en valeur. Le parking Voltaire en bas de ce belvédère doit aussi perdre de son caractère minéral en accueillant lui aussi des végétaux. Cette refonte de la promenade la destine aussi à redevenir une des vitrines de la ville, porte d'entrée du futur Parc national de la forêt...

Joël Deschamps

COMPOSTAGE : DES ACTIONS POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS

Le simple fait de composter ses déchets organiques permet en moyenne de réduire le volume de sa poubelle de 40 kg par an et par personne. Avec l'appui du service Développement durable, la Ville a entrepris des actions tant en interne qu'en direction de la population.

Le compostage est une solution simple, économique et écologique pour réduire ses déchets. La Ville l'a bien compris, et multiplie les actions de promotion de cette méthode. Ainsi, deux agents du service Développement durable ont suivi une formation de guide composteur, organisée par le SDEM et l'association des guides composteurs de Haute-Marne.
Patricia Fauchère et Gérald Beurné sont ainsi à même de conseiller les services municipaux dans leurs différentes demandes. Par exemple, ils interviennent en appui du service Collecte pour rectifier des pratiques peu orthodoxes. Typiquement, dans le cas de déchets verts sur lesquels les rippeurs « tombent » fréquemment en vidant certaines poubelles. Ils peuvent aussi conseiller les Chaumontais lors de diverses manifestations. Ils seront présents lors des animations aux Jardins familiaux du viaduc le 23 juin et le 22 septembre. En juin, le démarrage du compostage sera au programme, et en septembre on verra comment ils ont été conduits, l'occasion de répondre aux questions et de remédier aux problèmes éventuels.

Joël Deschamps

Le compost voit la vie en « vers »

Une autre initiative prochaine est la mise en place dans les nouveaux locaux de la Ville d'un composteur d'intérieur. Ce lombricomposteur écologique permet de produire soi-même son compost dans de petits espaces, comme un appartement par exemple. Il se présente avec des bacs sur trois niveaux et peut accueillir les déchets verts et organiques. Ce sont les lombrics qui transforment les matières organiques en compost, idéal pour les jardinières et pots de fleurs.
Le système a déjà été testé avec succès dans plusieurs grandes villes de France, dans des immeubles d'habitat collectif.
Dans les locaux destinés à la restauration, ce type d'équipement permettra de transformer les restes de repas, marc de café et épluchures de fruits. Bien mené, le lombricomposteur ne provoque aucune gêne, ne sent rien, et les vers de terre ne se sauvent pas.

Haro sur l'ambroisie

Originaire du continent américain, l'ambroisie est extrêmement allergène et très invasive. Très présente en Bourgogne, elle est signalée depuis peu en Haute-Marne. Les services municipaux ont entrepris le recensement des terrains où l'ambroisie est susceptible de s'implanter, notamment les friches industrielles comme l'ancien dépôt SNCF, Viralu...
L'ambroisie n'aime pas la « concurrence végétale » ; il est donc possible d'empêcher son apparition en veillant à ne pas laisser de terre dénudée aux mois de mai, juin, juillet :

- en semant du gazon, du trèfle, des plantes à fleurs...,
- en évitant de tondre trop ras,
- en évitant les engrais désherbants ou les désherbants totaux, en recouvrant le sol nu par un paillis d'écorce, par du gravier, par une toile.

Pour s'en débarrasser, la solution la plus radicale est l'arrachage à l'aide de gants, en faisant attention au pollen qui est relâché au mois d'août par les fleurs (éventuellement porter un masque), et l'incinération. L'interdiction de brûler est exceptionnellement levée dans ce cas précis.

Pour davantage de renseignements : www.ambroisie.info

LE VIADUC BRILLE DE MILLE FEUX

Vendredi 8 juin 2012, 22 h 30
Sur l'avenue Foch, tout entière réservée aux familles, plusieurs centaines de personnes convergent vers le viaduc. Toutes et tous sont animés par le même sentiment, celui de participer en quelque sorte à l'écriture d'une nouvelle page de l'histoire de la ville. Dans le cortège, personne ne voudrait en effet manquer la mise en lumière du viaduc, momument emblématique et symbole majestueux de Chaumont depuis plus de 150 ans.
Le moment tant attendu arrive. La vallée s'illumine et, aux abords de l'édifice, l'écho

Cette illumination du viaduc a été réalisée dans le cadre du Partenariat Public Privé entre la Ville de Chaumont et Inéo GDF Suez. Le viaduc sera illuminé tous les soirs de la semaine de 22 h à minuit et chaque week-end de 22 h à 5 h.

de la foule se fait entendre. Dans la nuit, le viaduc offre un visage inédit et spectaculaire suscitant l'admiration du public. Les arches de lumière fendent l'obscurité pour enjamber la vallée de la Suize alors que les galeries des étages se parent de bleu et de variations multicolores. Quelques instants plus tard, c'est le train de Paris qui vient saluer, d'un chapelet de wagons éclairés, les spectateurs venus assister à l'évènement. Peu avant minuit, au premier étage du monument, les premiers visiteurs peuvent profiter d'une déambulation nocturne à la lueur des LED.

LE CVB 52 DANS LA COUR DES GRANDS

Antony, Bazin, Caldeira, Cerha, Fuahea, Gardien, Jacquin, Lica, Mrozek, Ondrusek, Smedins, Schneider, Teno ! En faisant monter le CVB 52 Haute-Marne en Ligue A, Nikola Matijasevic et ses hommes sont entrés le 19 mai dernier dans l'histoire de la ville et leurs noms y brilleront désormais pour longtemps. Jamais avant eux le club chaumontais n'avait atteint un tel niveau : l'élite, convoitée depuis seize ans et la création du CVB. Et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils sont allés la chercher à la sueur de leur front cette montée ! Jusqu'au tie-break lors du dernier match des play-offs contre Saint-Nazaire (3-2), dans une salle Jean-Masson survoltée. Mais aussi toute l'année en restant soudés malgré les blessures, les départs et les arrivées qui ont jalonné comme jamais cette saison 2011-2012. Sa force, c'est également dans son public, connu et reconnu comme le meilleur de France, que l'équipe est allée la puiser, interdite de perdre par des supporters fidèles et exigeants.

Un nouveau challenge attend désormais le CVB 52, petit nouveau dans la cour des grands : le maintien en Ligue A. En plein recrutement, le président du club, Bruno Soirfeck, sait qu'il pourra d'ores et déjà compter sur le soutien de la Ville de Chaumont. Luc Chatel s'est dit prêt à « *relever ce nouveau défi en assurant ses responsabilités pour accompagner le club* ». L'objectif est atteint, le rêve doit désormais continuer pour que jamais Chaumont ne cesse de vibrer au rythme du volley.

FV

GRAPHISME EXPOSITION HISTOIRE & PATRIMOINE MUSIQUE SPORT

- ZOOM SUR LE CONSERVATOIRE
- JOURNÉES DU PATRIMOINE
- FOOTBALL

Exposition « Un imprimeur » jusqu'au 31 juillet aux Silos, maison du Livre et de l'Affiche. Entrée libre.

L'IMPRIMEUR À L'HONNEUR

La qualité d'une affiche tient essentiellement au talent de son créateur, mais il est un intermédiaire dont on parle peu, bien qu'incontournable dans la chaîne de production : l'imprimeur sérigraphe. Intitulée « Un imprimeur », l'exposition présentée aux Silos met donc en avant cette profession, et plus précisément Lézard graphique, établissement dirigé par Jean-Yves Grandidier à Brumath (Alsace), qui collabore depuis de nombreuses années avec les meilleurs graphistes français et européens.

Ce ne sont pas moins d'une cinquantaine d'affiches, au format 120 x 176 cm, qui sont ici réunies. Créés notamment par Fanette Mellier, Frédéric Teschner, Metahaven, Henning Wagenbreth, Mathias Schweizer, Helmo ou Jean-Marc Ballée – par ailleurs auteur de l'affiche et de la communication graphique de ce 23e Festival de Chaumont –, les placards urbains réunis aux Silos permettent notamment d'explorer les multiples possibilités offertes par la sérigraphie et de mettre en lumière la qualité exceptionnelle du travail réalisé depuis maintenant plus de vingt ans par l'équipe de Lézard graphique.
Coproduite avec l'École régionale des beaux-arts de Besançon et curatée par Thomas Huot-Marchand et Vincent Perrottet, cette exposition est également l'occasion pour Harmen Liemburg, graphiste néerlandais bien connu des habitués du Festival, de réaliser une publication spécifique conçue en étroite collaboration avec Lézard graphique.

Commissaires :
Thomas Huot-Marchand et Vincent Perrottet.
Coproduction :
École régionale des beaux-arts de Besançon.

CONSERVATOIRE : « UN LIEU DE VIE AUX MULTIPLES FACETTES »

Lieu d'apprentissage depuis près de quarante ans, le Conservatoire a su évoluer pour s'ouvrir à toutes les tendances musicales et ainsi s'enrichir d'une palette d'élèves et de professeurs aux innombrables couleurs.

Derrière les hautes portes du Conservatoire, des sons étouffés de guitare, de violon ou de piano modulent l'ambiance au fil de la visite. Ici, une vingtaine d'instruments sont enseignés par plus de trente professeurs au cursus impressionnant. Et ça fait près de quarante ans que ça dure ! « *Le Conservatoire a été créé en 1975 et agréé par le ministère de la Culture en 1976,* explique Thérèse Gérard, la directrice des lieux. *Depuis cette date, il a beaucoup évolué avec une vraie ouverture sur les styles, allant des musiques anciennes, dites baroques, aux musiques actuelles ; en passant par le classique, la musique de film, de danse, le jazz, le rock, la chanson française ou étrangère…* » Autre évolution notable depuis une dizaine d'années : la présence de plus en plus nombreuse d'adultes entre les murs de l'école. Presque 30 % des effectifs sur les 486 élèves qui animent les lieux.

Des méthodes plus vivantes

Accessible dès l'âge de six ans, le Conservatoire se « pratique » différemment selon l'âge et les ambitions. Si les adultes bénéficient d'une certaine liberté dans leur cursus, les enfants, eux, débutent par l'inévitable solfège, « *qu'on appelle plutôt aujourd'hui une "formation musicale avec une méthode active", plus vivante, basée sur des chansons actuelles* ». Deux années où les petits se frottent également au chant de choral, « *parce que la musique est une chose qui se pratique ensemble ; parce qu'un instrument est fait pour être joué avec d'autres* ». Le deuxième cycle permet à ceux qui le souhaitent d'approfondir la maîtrise de leur instrument. Quant au troisième, on y retrouve des élèves qui évoluent ici depuis plus de dix ans. « *Le but n'est pas qu'ils fassent carrière, même si certains ont pris cette voie, comme Dorothée Daniel qui travaille aujourd'hui aux côtés de Grand Corps malade. Non, le but c'est de leur apprendre à être suffisamment autonomes pour prendre du plaisir à jouer, évoluer dans des groupes musicaux, accompagner des messes de mariage pour les organistes…* »

Un lieu ouvert et accessible

Ainsi, enfants, adultes, quel que soit le niveau, le Conservatoire est un lieu ouvert à tous. Et ça, la directrice tient à le faire savoir. « *Beaucoup n'osent pas pousser nos portes. Ils pensent que c'est un lieu trop élitiste, pas accessible financièrement. C'est faux !* » Les frais d'inscription se basent en effet sur le quotient familial, avec une aide proportionnelle de la Ville. « *Cette année les cotisations commencent à 60 euros, avec formation musicale et instrument. Après il est vrai que les prix peuvent évoluer en fonction du choix de l'instrument.* » Autre preuve de l'ouverture du Conservatoire sur la ville et ses habitants : ses interactions avec de nombreuses associations qui viennent s'appuyer sur ses forces vives. « *Nous sommes aussi une ressource pour la ville avec différentes animations. L'année dernière, nous avons réalisé pas moins de 75 concerts, auditions ou présentations d'instruments.* »

Bref, conclut Thérèse Gérard, le Conservatoire est avant tout un lieu de vie aux nombreuses facettes. On y apprend non seulement à jouer et à aimer la musique, mais on y développe aussi de nombreuses autres qualités « *telles que le sens de l'écoute, la méthodologie, l'habitude de s'exprimer en public, la confiance… Beaucoup de ceux qui sont passés ici nous ont dit que ça les avait aidés au moment de passer le bac, un diplôme ou un entretien d'embauche. On peut dire que l'apprentissage de la musique leur donne les bases de la vie !* »

Fred Valentino

Pratique : découvrez le Conservatoire grâce à son nouveau blog sur conservatoire-chaumont.blogspot.fr

TOURELLES ET MARIONNETTES : DRÔLE DE RENCONTRE AUX JOURNÉES DU PATRIMOINE

Tourelles et marionnettes ! Un thème étonnant pour les prochaines Journées du patrimoine, où des figurines de chiffon tireront leurs fils (rouges) à travers la ville, à la découverte d'une véritable spécificité architecturale chaumontaise. À découvrir les 15 et 16 septembre 2012.

« *Pour ces Journées du patrimoine, nous proposons de présenter la vitalité de la créativité de la marionnette aujourd'hui ainsi qu'une découverte et une mise en valeur des tourelles, deux thèmes très différents reliés par des objets artistiques et graphiques.* » Une idée lancée par Joël Moris, directeur de la culture et du patrimoine, et ses compères des différents établissements et services culturels de la Ville de Chaumont en partenariat avec l'Office de tourisme et les Archives départementales de la Haute-Marne.

Premier évènement, l'exposition « Marionnettes en Champagne-Ardenne ». Produite par l'Institut international de la marionnette de Charleville-Mézières en collaboration avec les compagnies et festivals de la région Champagne-Ardenne, cette exposition rassemble des installations interactives et ludiques : un mur de photos, des boîtes animées, des mobiles, des livres pop-up…

Elle sera présentée aux Silos du 15 septembre au 13 octobre prochain. Aux Silos, des ateliers de démonstration et de fabrication de marionnettes, et dans la tour du donjon, le spectacle de la compagnie « Succursale 101 », *La Porte d'Orléans*, proposé par le Nouveau Relax, compléteront cette immersion originale dans l'univers des marionnettes.

Tourelles : ne perdez pas le fil !

Voilà pour les marionnettes. Mais comment les tourelles, véritable particularité chaumontaise, vont-elles devenir le théâtre de cette joyeuse comédie ? « *Nous avons demandé à une compagnie de créer une vingtaine de marionnettes de chiffon qui, une fois accrochées aux lucarnes des tourelles, deviendront le fil rouge d'un parcours destiné à découvrir les tourelles au cœur de la vieille ville et de ses anciennes ceintures de remparts.* » Une balade fléchée dans un document de visite, et musicale, puisque la classe de chant et l'atelier chansons « d'ici et d'ailleurs » du Conservatoire offriront, avec la participation d'Angelica Leiser et de Céline Mouton, cinq intermèdes musicaux à travers la lucarne d'une tourelle. « *Des œuvres du répertoire lyrique, de la chanson, de l'opéra, seront interprétées soit par un soliste soit par un ensemble polyphonique à neuf voix, un spectacle intitulé "Des voix dans les tourelles".* » Et pour parfaire la découverte de ces constructions médiévales, le 11 septembre une conférence du mardi sera donnée par Marc Lechien, directeur artistique du Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Haute-Marne, tandis que Geneviève Lamontre, auteur de *Tourelles, lucarnes et pierres gravées de Chaumont,* se prêtera à des rencontres dédicaces tout le week-end. « *D'autres sites seront ouverts pendant ces Journées du patrimoine,* précise Joël Moris, *notamment les deux musées avec des visites commentées de l'exposition temporaire "Saintin sur la piste des Indiens", au Musée de la crèche, et la basilique Saint-Jean-Baptiste, qui accueillera un concert des professeurs du Conservatoire. Le programme complet sera à découvrir en septembre.* »

Fred Valentino

Lecture musicale avec Ellington Quartet

Les quatre musiciens réunis pour ce projet se connaissent de longue date et travaillent dans diverses formations. Récemment, ils ont élaboré un cycle de concerts-lectures sur le thème de Boris Vian et le jazz, et plus particulièrement sur le rapport Boris Vian / Duke Ellington. La musique choisie et interprétée dans cet « Hommage à Duke Ellington » est directement inspirée de ce travail littéraire et musicologique. Reprenant à la fois des morceaux phares mais aussi des thèmes moins connus, ils recréent un répertoire ellingtonien original (arrangements personnels, rapprochements de certains morceaux, etc.). Ainsi, portés par une passion commune pour cette musique et un authentique plaisir de la partager, les quatre musiciens proposent un parcours musical intense qui nous rappelle à chaque instant la formidable richesse de l'œuvre de Duke Ellington.

UNE HEURE DE MUSIQUE AVEC ELLINGTON QUARTET, lecture en musique de *L'Écume des jours* de Boris Vian.
Vendredi 28 septembre 18 h / Les Silos, section audiovisuel. Entrée libre.

Libellule revient à la Chapelle

En 2008, les anges ont posé leurs ailes à la Chapelle des Jésuites, lorsque le mouvement Libellule y a présenté son « Ange exquis ». En 2010, ses murs ont vibré sous les « Exclamations ! » des artistes Libellule. Pour 2012, leurs dragons et leurs phénix viendront y nicher. Le mouvement Libellule mené par l'artiste peintre Lukáš Kándl présentera, tout l'été, la collection « Phénix et dragons », une centaine de peintures, formats ronds, réalisées par un groupe international de 24 artistes, de 14 nationalités, venant de 3 continents.

EXPOSITION PHÉNIX ET DRAGONS par le mouvement Libellule.
Du 7 juillet au 2 septembre / Chapelle des Jésuites. Entrée libre.

Le Nouveau Relax Présentation de la saison

LE NOUVEAU Relax

Venez découvrir les bonheurs de la saison à venir ! Toute l'équipe du Nouveau Relax vous attend jeudi 13 septembre à 19 h pour fêter l'ouverture de la saison nouvelle, un moment riche en surprises pour découvrir les nouveautés. Venez nombreux partager ce grand moment artistique et festif !

www.facebook.com/jaime.lenouveaurelax

Rencontre avec Éric Fottorino

Éric Fottorino est né en 1960. Écrivain, il a publié notamment *Cœur d'Afrique*, *Baisers de cinéma*, pour lequel il a obtenu le prix Femina, et plus récemment *L'Homme qui m'aimait tout bas*. Dans *Mon tour du Monde*, il raconte son quotidien passé durant 25 ans au sein de l'équipe du journal *Le Monde* où il a été journaliste puis directeur jusqu'en février 2011. Cet essai nous propose une passionnante plongée dans les coulisses d'une institution où s'entrechoquent à chaque instant pouvoir journalistique et pouvoir politique.

RENCONTRE D'ÉCRIVAIN AVEC ÉRIC FOTTORINO, animée par Gérard Meudal.
Jeudi 20 septembre 18 h 30 / Librairie Apostrophe.

CHAUMONT TERRE DE FOOTBALL

Le football est à Chaumont, comme au niveau national, l'activité sportive préférée des jeunes et des moins jeunes. Dans notre ville, trois associations offrent aux amateurs de ballon rond la possibilité de pratiquer leur sport favori. Ces clubs sont complémentaires, leur pluralité permet de garder des structures de dimensions raisonnables et d'organiser des rencontres interclubs en limitant les déplacements des plus jeunes. Ainsi, les moins de 10 ans se rencontrent régulièrement à l'occasion de « plateaux », rencontres amicales organisées par les clubs.

Le Chaumont Football Club a été créé en 1991. Le football local venait de vivre une période difficile avec la disparition de l'équipe professionnelle et la fin de l'ECAC football. Les fondateurs du nouveau club, derrière Jean-Pierre Delamarre, le président, et Henri Castel, le secrétaire général, souhaitaient mettre en place à Chaumont un football amateur de qualité. Ce nouveau club devait bien entendu avoir pour vitrine une équipe phare qui jouerait au plus haut niveau possible, l'objectif étant d'atteindre, au maximum, le niveau CFA 2. Cette équipe première évolue, en fonction des années, à ce niveau ou en division d'honneur.

Derrière cette équipe fanion existe une formation réserve engagée en DHR. Elle permet de faire jouer des footballeurs moins expérimentés et sert de vivier pour l'équipe première qui y puise des ressources quand certains joueurs sont blessés.

La troisième équipe seniors est actuellement en promotion de ligue. Elle offre à tous les licenciés du club, qui ne peuvent prétendre aux niveaux supérieurs, l'opportunité de participer à un championnat.

La formation des jeunes est, au Chaumont Football Club, la grande priorité. L'objectif est de les faire jouer aux plus hauts niveaux régionaux. Ainsi, le club compte trois groupes de moins de 15 ans, deux de moins de 17 ans et un de moins de 19 ans qui participent aux championnats de ligue, en division d'honneur ou en promotion. Le niveau national est malheureusement difficilement accessible car il est impossible de rivaliser avec les moyens des grandes villes.

Les plus jeunes (moins de 13 ans) participent aux compétitions départementales, et les meilleures équipes, en fin de saison, disputent un challenge régional de la catégorie.

Le club offre à tous ses licenciés leur équipement et assure l'entretien de celui-ci afin que, selon la volonté du président Delamarre, il n'y ait pas de différence entre les enfants quel que soit leur milieu social.

Toutes les équipes sont encadrées par des éducateurs disposant du brevet d'État placés sous la responsabilité de deux titulaires de brevets fédéraux.

La participation à tous ces championnats implique beaucoup de déplacements, cumulés, ils représentent plus de trente mille kilomètres dans la saison. Une partie de ceux-ci sont effectués grâce à deux minibus achetés par le club avec une contribution financière à hauteur de 50 % de la FFF.

Le club dispose aussi d'une équipe de vétérans où les anciens du club se retrouvent pour jouer en toute convivialité.

Plus connu sous le nom d'**Interfac**, Le club Interfootball de l'agglomération chaumontaise résulte de la fusion, il y a une vingtaine d'années, des clubs de Brottes, Villiers-le-Sec et Semoutiers.

Présidé par Jean-Michel Lemaire, le club compte 70 licenciés dont une quinzaine de dirigeants et aligne deux équipes seniors en championnat départemental. La première évoluait, cette année, en seconde série et la deuxième en troisième série. Les joueurs sont, pour la plupart, originaires des trois villages mais l'association accueille aussi des militaires du tout proche 61e RA. Ces hommes, généralement de bons sportifs, constituent d'intéressants renforts pour le club mais, malheureusement, leur passage dans notre ville est souvent assez bref ce qui limite parfois la stabilité des équipes.

Ne possédant pas les effectifs suffisants pour faire évoluer des équipes de jeunes dans les championnats, Interfac a conclu un partenariat avec l'ASPTT qui accueille ses joueurs en contrepartie de la mise à disposition de deux éducateurs sportifs.

Il y a quelques années, une fusion a été envisagée avec le Chaumont Football Club mais les membres d'Interfac, très attachés à leur club, l'ont refusée, craignant de perdre leur identité au sein d'une structure trop importante. Une grande partie des pratiquants sont, en effet, adhérents du club depuis leur enfance et recherchent une pratique de loisir, entre copains.

Interfac dispose de trois terrains, le stade Maurice-Ludot, aux Lavières, qui présente l'avantage d'être entouré de haies et donc particulièrement pratique quand il y a du vent et ceux de Villiers-le-Sec et de Semoutiers.

L'association organise chaque année des manifestations conviviales, repas et concours de pétanque, qui ont pour double objectif de récupérer des fonds pour financer l'activité et de créer des liens entre les adhérents et le public.

La section football de l'**ASPTT Chaumont** est née dans les années 1960 à l'initiative de Robert Jeanmougin, président général du club à l'époque. Cette équipe composée de postiers et de télécommunicants participait au printemps au championnat corporatif chaumontais.

Au milieu des années 1980, l'équipe quitte le domaine corporatif et s'engage dans les compétitions départementales et une école de football est créée pour servir de réservoir à l'équipe senior. Elle fonctionnera d'abord en entente avec le club sportif de Brottes puis prendra son indépendance.

Actuellement présidée par Bernard Huguenel, l'ASPTT football compte 265 licenciés dont 25 filles. Le club possède 3 formations seniors dont la première évolue en division d'honneur régionale mais le club investit surtout dans ses 13 équipes de jeunes.

Les licenciés de l'ASPTT utilisent essentiellement le site des Lavières qui compte cinq terrains dont deux appartiennent à l'association et trois à la Ville de Chaumont. En hiver, les pratiquants se replient sur le terrain synthétique Pierre-Flamion

Pour encadrer tous ces groupes, l'ASPTT dispose de 35 dirigeants parmi lesquels on compte 15 éducateurs diplômés. L'association emploie, en outre, une jeune femme titulaire du brevet d'État, Dominique Darosey, qui assure la coordination de toutes les équipes de jeunes et entraîne les féminines.

L'ASPTT possède en effet, depuis une dizaine d'années, une formation féminine senior qui évolue en division d'honneur. Comme, malheureusement, peu de filles jouent au football et qu'il est difficile d'assurer le renouvellement de l'équipe, le club envisage de s'allier avec le club d'Andelot et le CFC afin de former un groupe de 16, 17 et 18 ans.

S COMME UN POISSON DANS L'EAU

Le club de natation chaumontais, les Orques, présidé par Jean-Marie Bourbon, compte 420 adhérents dont 69 licenciés pratiquant la compétition mais, depuis quelques années, aucun de ses compétiteurs n'avait pu accéder au niveau interrégional. Une jeune nageuse a récemment atteint ce niveau.

Raphaëlle Boffy vient seulement d'avoir 14 ans mais elle pratique la natation sportive depuis déjà six ans. Petite fille, elle a d'abord choisi la danse puis a commencé la natation en été, à Nogent. Son maître nageur s'est rapidement rendu compte qu'elle possédait un potentiel intéressant et l'a encouragée à persévérer. Elle a donc adhéré aux Orques chaumontais où elle s'est tout de suite sentie dans son élément.
Raphaëlle s'entraîne trois fois par semaine ce qui représente environ cinq heures passées dans le bassin mais elle ne se lasse absolument pas car ses activités sont très variées. Ces séances débutent par un échauffement sur de courtes ou longues distances selon le programme du jour. Elle enchaîne ensuite des séries d'exercices programmés par son entraîneur, Jean-Gabriel Lavie, avant de passer à la phase de récupération.
La jeune fille travaille avec un groupe d'une dizaine de bons nageurs au sein duquel l'ambiance est particulièrement stimulante. Ces compétiteurs ont chacun leur spécialité mais ils se soutiennent et s'entraident. Raphaëlle est spécialiste des petites distances : Elle pratique la nage libre et le papillon sur 50 ou 100 mètres.
En plus de ces séances régulières, Raphaëlle participe à des stages pendant les congés scolaires. Elle travaille alors de manière plus intensive et fait de la musculation. Cela lui donne aussi l'occasion d'évoluer en bassin de 50 mètres.
Pour les prochaines grandes vacances, elle s'est inscrite à un stage à Mâcon avec un ancien champion olympique. Cette incursion dans l'univers de la natation de haut niveau lui permettra d'avoir une vision différente de son sport et de découvrir d'autres façons de s'entraîner.
Raphaëlle a participé cette année à de nombreuses compétitions régionales qui lui ont permis d'être sélectionnée pour les championnats interrégionaux de Chalon-sur-Saône qui ont eu lieu à la fin du mois de mai. Minime pour la première année, elle n'a pu décrocher son billet pour les phases finales et a dû se contenter de participer aux séries mais elle compte bien se qualifier à nouveau l'an prochain et envisage aussi de disputer le 100 mètres.
Particulièrement dynamique, la jeune fille trouve du temps pour pratiquer, outre son sport favori, le chant et le piano. Elle fait aussi du roller. Ces multiples activités ne nuisent pas à sa réussite scolaire et elle ne se sent absolument pas débordée. Très bonne élève, elle envisage des études scientifiques pour, peut-être, devenir opticienne. En tout cas, elle ne projette pas de devenir nageuse professionnelle et souhaite que la natation reste un loisir.

Le forum des sports évolue

L'OMS organisera son traditionnel forum des associations sportives le samedi 1er septembre au nouveau gymnase. Cette manifestation est très appréciée des Chaumontais qui peuvent, sur un même site, se procurer tous les renseignements sur les activités sportives offertes par les clubs locaux et prendre leurs inscriptions. Cette nouvelle édition sera enrichie par un « troc » de matériel entre sportifs et des débats sur des thèmes touchant à la diététique et à la santé du sportif.

À l'occasion de ce forum, les Chèques sport (aide individuelle permettant le règlement d'une partie de la cotisation annuelle) seront remis aux jeunes de moins de 18 ans, aux étudiants de moins de 26 ans et aux demandeurs d'emploi sur présentation du livret de famille, d'un justificatif de domicile et d'une attestation Pôle emploi (pour les demandeurs d'emploi).

Ce forum sportif est jumelé avec celui des autres associations qui se tient au gymnase Lionel-Meunier. Il est ainsi possible, en un seul déplacement, d'avoir une vue d'ensemble sur la vie associative chaumontaise.

L'OMS, l'association des associations

Créé en 1994, l' Office municipal des sports est une association qui a pour objectif de fédérer le monde sportif. Instance de réflexion sur la vie sportive locale, l'OMS propose à la municipalité des critères concernant la répartition des subventions entre les clubs sportifs et le partage des infrastructures municipales. Il donne aussi son avis quant à l'amélioration des installations.

L'office a aussi pour mission d'aider les associations sur le plan matériel, par le prêt ou la location de matériel, et sur le plan administratif (coordination des manifestations, aide à la gestion comptable, à l'établissement des fiches de salaires...).

L'OMS organise aussi des manifestations de promotion du sport tels la Corrida pédestre et le tournoi de la Saint-Sylvestre. Il participe à la mise en place d'évènements comme « Prox aventure » ou « Vacances pour tous ».

Enfin, l'OMS s'investit dans la communication afin de maintenir le lien entre les pratiquants, les associations et la population. Il réalise l'annuaire des sports en collaboration avec la Ville de Chaumont, rédige les pages sport de ce journal et met à disposition du public un site Internet très documenté sur l'actualité sportive chaumontaise.

Un nouveau comité directeur pour la nouvelle olympiade

Le comité directeur de l'OMS est renouvelé tous les quatre ans. Présidé par Jean-Paul Ramillon, il est composé de 9 à 18 membres élus par les associations sportives et de 5 représentants de la Municipalité.

Les différents secteurs d'activité disposent d'un nombre de représentants proportionnel à celui des licenciés représentés. Tous les postes n'ont malheureusement pas été pourvus lors de l'assemblée du 1er juin. Les dirigeants des associations sportives sont déjà fort sollicités dans leurs clubs respectifs et n'ont pas toujours la possibilité de prendre d'autres engagements.

Les sports à finalité métrique, (athlétisme, natation...) sont représentés par Jean-Marie Bourbon (les Orques) et Abbes Djanti (ECAC Athlétisme) et les sports à finalité esthétique (gymnastique, fitness...) par Francine Jannaud (la Chaumontaise). Le président, Jean-Paul Ramillon (Judo-club), est élu au titre des sports d'opposition. Les 4 postes attribués aux sports collectifs sont pourvus par Daniel Channaux (CVB), Jean-Pierre Delamarre (CFC), Bernard Huguenel (ASPTT) et Dominique Roblot (ECAC Rugby). Les sports de pleine nature ont délégué Jacques Tschoffen (CHCC) et les sports mécaniques Bruno Salomon (Moto-club). Patrick Lefèvre (MJC) et Cécile Bugnot (USEC) représentent les clubs multisports et Philippe Bailly occupe le siège réservé au CMES. Les représentants de la Municipalité sont Marc Duval, Isabelle Groslambert, Jean-Claude Labache, Frédéric Perrin et Bruno Weingartner.

RENDEZ-VOUS DÉPARTEMENTAL

LES ENTREPRISES HAUT-MARNAISES RECRUTENT

FORUM EMPLOI MÉTIERS

06 juillet CHAUMONT

9h30 - 18h
Nouveau gymnase
rue Y.Gagarine

pour plus d'info > http://www.haute-marne.gouv.fr

ENTRÉE GRATUITE

Christine GUILLEMY,
Adjointe au maire chargée de l'Environnement, de la Qualité de vie et du Développement durable

MAJORITÉ /

« Favoriser la biodiversité »

Depuis plus de 3 ans maintenant la Ville de Chaumont a accru ses efforts pour développer la biodiversité.

Tout d'abord au quotidien au travers des actions du service des Espaces verts. Celui-ci veille particulièrement à entretenir et embellir l'espace public avec des essences variées qui s'inscrivent non seulement dans une réflexion de développement durable mais également dans une logique de diversification des espèces en milieu urbain.

C'est aussi le cas avec le projet municipal de « Jardin Agathe-Roullot » présenté dernièrement à la Foire de Chaumont.
Implanté au sein du quartier du Cavalier, le JAR, comme on le surnomme déjà, d'une superficie de 2,5 hectares concentrera en un même lieu des espaces dédiés aux enfants, des jardins partagés pour cultiver la « mixité sociale », des aires de repos et de convivialité dans un environnement vallonné et arboré, le tout avec une identité forte, ancrée sur l'origine historique de la carrière Roullot.

La requalification de l'esplanade Berchet, dans sa première phase de travaux, en témoigne également. Après avoir subi de multiples traumatismes lors des élagages répétés des années 1980, de nombreux arbres ont souffert et ont été abattus. La municipalité a donc fait le choix d'inscrire ce nouveau chantier dans cette même logique de biodiversité. Ainsi, l'esplanade sera repensée. Elle offrira l'avantage de conjuguer l'occupation par les piétons, les joggers et les cyclistes dans un espace de verdure composé d'érables, de tilleuls, de charmes, d'alisiers, de chênes ou encore de pins sylvestres.

Enfin, le quartier Gare subira également un toilettage particulier. Dans son nouvel environnement, moins minéral, le glacis végétalisé et les espaces publics bénéficieront d'un traitement soigné : 300 sujets seront plantés permettant ainsi au quartier de respirer pleinement.

L'ensemble de ces projets réfléchis et coordonnés s'imbriquent entre eux dans un même objectif : favoriser la biodiversité dans la ville.

Groupe d'opposition, Ensemble construire l'avenir

MINORITÉ /

Le maire a acté la mort de l'hôpital

LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2012, LE MAIRE A ACTÉ LA MORT DE L'HÔPITAL DE CHAUMONT. IL FAUT QUE LES CHAUMONTAIS EN SOIENT INFORMÉS.
Lors du Conseil Municipal du 10 février 2012, les élus de la majorité, sous la pression de leur Maire, ont acté la mort du centre hospitalier de Chaumont.
En effet, les élus de la majorité municipale ont validé le projet gouvernemental de santé qui, dans l'optique de faire des économies sur « le dos de la santé », a planifié la disparition des hôpitaux de la taille de celui de Chaumont.
Seul Bernard Simon a manqué à l'appel en refusant avec nous, les conseillers d'opposition (sauf M. Reislinger que nous ne classons bien évidemment plus dans l'opposition), la délibération qui nous a été proposée.
Pour ceux qui ne le sauraient pas, le Dr Simon est responsable du service Pneumologie de l'hôpital et ancien Président du Comité Médical d'Établissement.
Bien sûr, la délibération soumise au vote réclamait que le SAMU et la chirurgie ambulatoire restent des services opérants au sein de l'hôpital. Cela relève de l'évidence. Cependant les élus de la majorité ont été placés dans l'obligation de voter le départ annoncé du service de réanimation.
En validant le schéma régional, le conseil a accepté qu'à terme, l'hôpital de Chaumont devienne au mieux un service d'urgence (SAMU), un plateau de chirurgie ambulatoire (petite chirurgie, chirurgie de premiers secours), un pôle de services de soins de suite. À terme le service de réanimation, ce sera Troyes.
Si ce service ferme, d'autres suivront (chirurgie lourde, obstétrique, dialyse...). Y compris l'école d'infirmières.
Nous n'acceptons pas cette dérive extrêmement dommageable en termes de santé publique, d'emplois et d'attractivité économique. Luc Chatel ne restera certainement pas chaumontais assez longtemps pour constater les dégâts qu'une telle prise de position aura engendrés. Par contre, la majorité de ses collègues au sein du Conseil municipal porteront durablement sur leurs épaules les conséquences de leur vote.
À moins que l'on ne se mobilise pour changer les choses, pour replacer l'hôpital « au cœur du système de santé publique ». L'espoir d'un changement positif est encore possible, notamment dans le cadre d'une politique de santé redéfinie par le nouveau président de la République. Il nécessite cependant la mobilisation du plus grand nombre.
L'avenir de Chaumont en dépend.

Céline GROMEK-PARKER

MINORITÉ /

La liste « Chaumont 2008 » n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro.

HAUTE-MARNE
Chaumont

les estivales

7 JUILLET – 31 AOÛT 2012

PLACE DU CHAMP DE MARS / SQUARE DU BOULINGRIN
PISCINE D'ÉTÉ DU CAVALIER / LA ROCHOTTE
CHAUMONT PLAGE – ANIMATIONS – CONCERTS
CINÉMA EN PLEIN AIR – ACADÉMIE D'ÉTÉ
LES FESTIVITÉS DU 13 JUILLET
CULTURES URBAINES 2e ÉDITION
LA PISCINE D'ÉTÉ S'ANIME

PASSEURS D'IMAGES
TCB
AESCULAP B BRAUN
l'acsé
orange
VEOLIA
LOXAM
E.LECLERC
LUDOPARC